

Lancement d'un appel à projets

P3
OS G

Anticipation des mutations économiques et accompagnement des entreprises et des acteurs locaux

Actions visées

Actions visant à anticiper les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numériques et à accompagner les entreprises et les acteurs locaux :

→ démarches anticipatrices, y compris Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), pour faire face aux mutations économiques notamment liées aux transitions écologiques et numériques dans les branches, les entreprises et les territoires, notamment par le dialogue social ou via des accords passés avec l'État ;

→ veille territoriale et sectorielle : outils de veille (identification des compétences obsolètes et des besoins des filières d'avenir, notamment liées à la transition écologique), outils de partage des données (plateformes ressources humaines (RH), passerelles entre secteurs, coordination des acteurs territoriaux, etc.) ;

→ accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre d'une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) ;

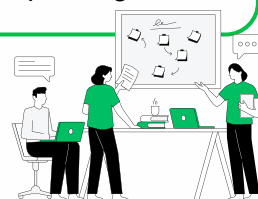
→ accompagnement des entreprises sur les aspects RH des mutations professionnelles et des impacts de la crise sanitaire.

Candidats éligibles

Tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet d'intérêt général relevant de son champ d'intervention en lien avec les thématiques ciblées.

S'agissant des associations, seules sont admises celles ayant souscrit un contrat d'engagement républicain.

Les projets en consortium ne sont pas éligibles.



Public cible

- L'appel à projets ciblant exclusivement des actions d'ingénierie, sans participants, aucun public n'est directement visé par les actions prévues.
- Cependant, les actifs occupés, en particulier ceux appartenant à un secteur en mutation ou affecté par la crise, sont visés indirectement par le présent appel à projets au titre des actions d'ingénierie prévues.
- De même que les collectivités territoriales, les branches et les organisations professionnelles, les partenaires sociaux, les entreprises, constituent des bénéficiaires indirects de ces actions d'ingénierie.



✓ Période de réalisation possible : **01/01/2024 au 31/12/2025**

✓ Taux d'intervention FSE+/FTJ maximum : **60%**

✓ Durée des opérations : **12 à 24 mois**

✓ Montant total du soutien européen prévu : **1 000 000 €**

✓ Montant minimum cout total éligible : **75 000 €**

✓ Montant minimum FSE+ : **10 000 €**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au



02 juillet 2024.

Les dossiers sont à déposer sur **Ma démarche FSE+**.
<https://ma-demarche-fse-plus.fr/#/>

Consultable sur le site : <https://fse.gov.fr/les-appels-a-projets>

Les appels à projets de la DREETS GE : <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Fonds-social-europeen-4952>



Cofinancé par
l'Union européenne